

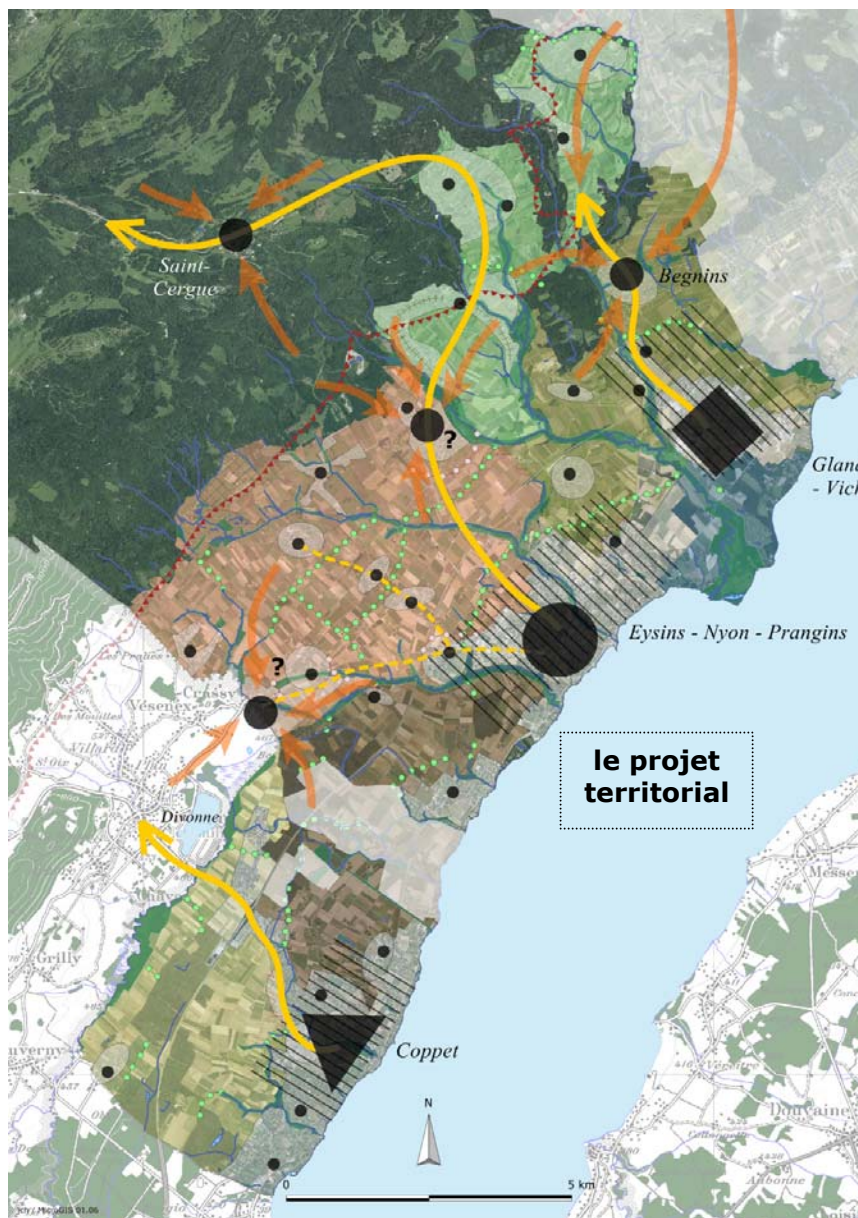
L'essentiel des lignes directrices pour le plan directeur régional du district de Nyon

Les lignes directrices (LD) vont servir de référence aux travaux de révision du plan directeur régional. Elles ont été élaborées avec la participation des communes et approuvées à l'unanimité par le comité de pilotage composé de représentants du Conseil régional, de la Ville de Nyon et du Canton. Elles définissent l'avenir de la région pour les 30 ans à venir et privilégient deux objectifs majeurs qu'il s'agit de concilier :

- D'une part la promotion de la qualité du cadre de vie, et
- D'autre part l'essor économique fondé sur un équilibre habitants-emplois.

La réalisation des lignes directrices s'est faite parallèlement à d'autres réflexions régionales. Une synergie a été créée entre ces différentes études qui se sont révélées complémentaires bien que menées à des échelles différentes :

- Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SD Nyon)
- Schéma directeur intercommunal de Gland ouest et de Vich sud
- Stratégie de développement intercommunal de Terre Sainte et valorisation de la gare de Coppet
- Plan directeur de développement touristique de la partie jurassienne du district de Nyon



Les lignes directrices répondent aux exigences diversifiées :

- a) d'une population cosmopolite très mobile qui privilégie le calme et la nature;
- b) d'agriculteurs qui contribuent à entretenir et maintenir le paysage ;
- c) d'une population plus ancrée qui encourage le développement économique et les nouveaux emplois ;
- d) d'habitants non motorisés, comme les jeunes et les personnes âgées, qui souhaitent une qualité de vie au cœur des villages et des villes.

Le **projet territorial** propose une coordination de l'urbanisation et des transports publics ferroviaires et routiers (TP), il tend vers une équité de l'accessibilité en TP pour la population et les personnes qui travaillent dans la région. Il se caractérise à travers quatre formes de spatialité : les identités urbaines pour renforcer les fonctions des centres, les perpendiculaires Jura-lac pour briser les strates horizontales (CFF, RN1 & RC1) et faciliter les déplacements au sein de la région, les relais pour renforcer les liens relationnels de groupes de localités et les scénographies paysagères pour maintenir la cohérence de grands espaces caractéristiques.

Le projet territorial constitue les bases d'un dessein régional en proposant de reconnaître et de développer les identités plurielles de la région tout en les liant dans un avenir commun. Les orientations directrices des LD sont fondées sur l'organisation en réseau d'un système polycentrique constitué par :

- Les trois entités urbaines spécifiques : Eysins-Nyon-Prangins, constituant une ville compacte ; Gland-Vich, la ville contemporaine en formation et Coppet avec son bourg historique ; elles coordonnent leur essor. Les services centraux sont renforcés par le développement des fonctions d'interfaces de TP.
- Les trois perpendiculaires rattachent les bassins de vie à la « ville consolidée » Coppet-Divonne, NStCM et Asse&Boiron, Gland-Begnins-pied du Jura.
- Quatre relais canalisant les relations des villages compris dans les secteurs Asse&Boiron, de l'axe du NStCM, de l'Est de la région et du massif jurassien.
- Cinq scénographies paysagères qui organisent l'espace : les vignes et les vergers, le piémont agricole, le parc péri-urbain, les terres agricoles enclavées et le delta de la Promenthouse.
- Un concept de mobilité coordonnant l'urbanisation et les transports et privilégiant l'accessibilité aux TP pour les habitants et les actifs.

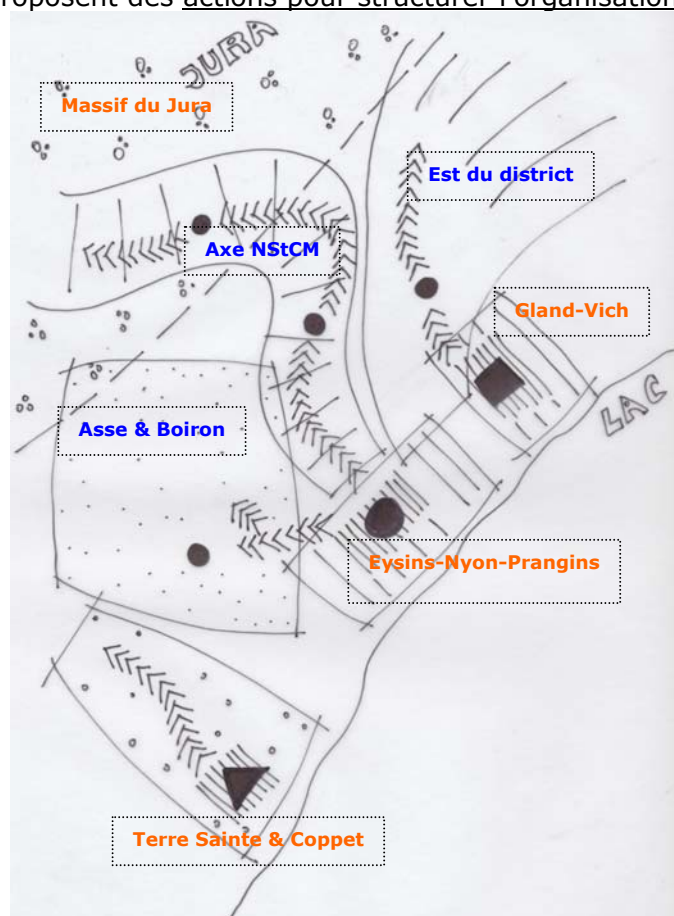
Les LD définissent des orientations thématiques dans les domaines de l'urbanisation et de la mobilité, des emplois et de leurs localisations spatiales, des paysages et de l'environnement, des entités agricoles et du réseau écologique. Diverses recommandations sont également proposées pour l'établissement du PDR dans la prise en compte d'autres réseaux de types institutionnels, scolaires, culturels, loisirs, énergétiques. Les LD proposent des actions pour structurer l'organisation territoriale de la région. La révision du PDR permettra de concrétiser ces actions suivant un ordre de priorité.

Pour la révision du PDR, les LD préconisent une approche répartie entre sept entités territoriales complémentaires qui peuvent se recouvrir selon les situations.

Certaines pièces « maîtresses » du puzzle régional sont déjà bien engagées (SD aggro Nyon, SD Gland-Vich, SD Terre Sainte et plan directeur touristique du massif jurassien), elles concernent la majeure partie des communes du district. De nouveaux chantiers intercommunaux restent à mettre en œuvre. Conçus de manière pluridisciplinaire, ils vont concrétiser les principes directeurs des lignes directrices. C'est à l'échelle sous-régionale et / ou intercommunale que peuvent se régler bien des arbitrages concernant la meilleure organisation territoriale à mettre en place ainsi que le partage de la croissance.

La mise en œuvre de cette révision du PDR nécessite une organisation institutionnelle régionale bien coordonnée pour assurer les chances de réussite de ce vaste projet territorial.

Référence pour les planifications locales et intercommunales, les LD fournissent également les bases qui sont reprises dans le futur plan directeur cantonal. Elles doivent également servir au positionnement du district au sein de l'agglomération franco-valdo-genevoise.



Février 2006